

LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE PREND DES LIBERTÉS AVEC LA LOI

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de **Martial**, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

Martial est sollicité quotidiennement par démarchage téléphonique. Il est vrai qu'il a tendance à communiquer facilement son numéro de téléphone à des fins publicitaires. Tout logiquement, il scrute dans la presse tout article évoquant le zèle de certaines sociétés. C'est ainsi qu'il a pu découvrir que la société **ARTISAN CLIMAT** dans l'Aube avait été condamnée par les services de la concurrence, consommation et répression des fraudes à une amende administrative de 290 200 €. En effet, cette société effectuait du démarchage téléphonique en faveur d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables. Or, cette activité ne peut faire l'objet de telles relances.

Martial se rappelle aussi avoir été sollicité par **MEILLEURSTREAM.COM** pour la souscription d'un abonnement groupé à différentes chaînes. Dans le message de confirmation d'un prochain contact téléphonique (effectué d'ailleurs par **CANAL+**), les horaires d'appel étaient imposés : de 8h00 à 22h00 du lundi au vendredi, et de 10h00 à 15h00 le samedi.

Or, la réglementation prévoit des appels du lundi au vendredi (et surtout pas le samedi, dimanche et jours fériés) de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 20h00.

Compte tenu de ces multiples dérapages, Martial approuve l'instauration en 2026 de nouvelles mesures renforçant la protection du consommateur.



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)